

Le dernier moment

Autor(en): **Association pour la défense des intérêts du Jura**

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura**

Band (Jahr): **36 (1965)**

Heft 12

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

P54

LES INTÉRÊTS DU JURA

BULLETIN DE L'ASSOCIATION POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DU JURA
CHAMBRE D'ÉCONOMIE ET D'UTILITÉ PUBLIQUE DU JURA BERNOIS

XXXVe ANNÉE

Paraît une fois par mois

N° 12 Décembre 1965

SOMMAIRE

Le dernier moment

L'importance de l'industrie horlogère pour l'économie nationale suisse

La place de la Suisse dans la production horlogère mondiale

L'avenir de l'industrie horlogère dans la perspective des autorités fédérales

De la formation professionnelle horlogère — Annexe — Chronique économique

Le dernier moment

L'économie jurassienne, foncièrement industrielle, se caractérise, on le sait, par une forte orientation des activités vers le secteur horloger. Cette concentration est si accentuée qu'on peut considérer le Jura comme la région la plus horlogère de Suisse. Dès lors, au moment où l'année tire à sa fin, il nous a paru bon, dans ce numéro consacré à l'horlogerie, de faire le point.

A l'heure actuelle, plus que précédemment, il s'avère qu'une situation n'est jamais définitivement acquise. Au contraire, celle-ci demande à être constamment consolidée en raison de la concurrence à l'échelle mondiale. L'horlogerie doit pouvoir rester l'industrie la plus représentative du Jura pour des raisons historiques et économiques. Cette branche d'activité, malgré les crises qu'elle a connues, répond aux besoins d'une consommation de masse croissante. Il n'y a aucune raison pour qu'elle perde le rang qu'elle occupe. Elle aura évidemment à s'adapter aux exigences nouvelles de la technique et des courants commerciaux. C'est la raison pour laquelle il est à souhaiter que l'intégration des activités s'accroisse et que le travail se concentre dans une mesure toujours plus large dans le cadre des fabriques, afin que l'industrie horlogère du Jura bénéficie des avantages d'une production rationnelle et rentable.

L'industrie horlogère doit en outre vouer son attention non seulement aux mécanismes traditionnels, mais encore chercher à assimiler des techniques de production impliquant les mêmes exigences de bien-facture et de précision, soit dans la micromécanique, la miniaturisation ou l'électronique. Jusqu'à présent, seuls les grands groupes ont été à même de s'engager dans cette voie.

Ces perspectives s'insèrent parmi celles que laissent entrevoir les ententes industrielles. Les exigences de l'investissement, de la politique d'amortissement, le souci d'une productivité accrue, impliquent la conclusion d'ententes.

Quelques expériences ont été tentées. Il est intéressant de relever que cette concentration des moyens techniques et des potentiels de production s'effectue dans le cadre de fabriques qui figurent déjà parmi celles qui sont le plus rationnellement organisées.

Devant la nécessité ressentie, à divers degrés, d'envisager l'avenir, d'analyser les perspectives à longue échéance du mouvement d'intégration économique de l'Europe, de mieux coordonner les efforts des pouvoirs publics, des entreprises et des individus, on peut se poser la question de savoir si l'on n'ouvre pas la voie aux technocrates. Cette crainte n'est pas fondée dans la mesure où le système politique établi jouera son rôle véritable. Il est en effet indispensable que les pouvoirs publics favorisent l'expansion industrielle et la croissance économique en ayant constamment présents à l'esprit les intérêts tout à la fois de notre communauté et des individus eux-mêmes.

La contrainte sera d'autant moins accentuée que les individus auront compris l'heure à laquelle nous vivons, et dans la mesure où ils seront capables de secouer les emprises d'un passé qui ne devrait nous servir que pour les leçons qu'il nous lègue.

Les investissements des pouvoirs publics, comme ceux des entreprises, doivent être engagés en fonction des nécessités proches et lointaines. Il ne faut pas oublier que ce qui peut paraître trop grand ou trop audacieux aujourd'hui sera parfaitement adapté demain, tant la marche du temps s'accélère.

Enfin, on ne fera jamais assez pour préparer la jeunesse aux responsabilités futures. La société a besoin de scientifiques, de chercheurs, de cadres techniques et commerciaux, mais aussi et surtout d'ouvriers qualifiés. Le Jura a la chance de posséder des écoles de toutes sortes qui dispensent un excellent enseignement et doivent ainsi favoriser l'accès aux nombreuses possibilités d'emploi qui sont offertes dans l'industrie.

N'oublions pas non plus ce que nous devons à la paix du travail qui domine depuis des dizaines d'années les rapports employeurs-employés. La permanence de cette sérénité dans les rapports capital-travail ne s'obtiendra qu'au prix d'un renforcement de la politique contractuelle et professionnelle, d'un intéressement plus grand que jusqu'ici des travailleurs et plus particulièrement de leurs responsables aux impératifs du moment, constatait récemment M. Fritz Bourquin, conseiller d'Etat neuchâtelois. Là non plus, la tâche n'est pas aisée. Elle doit pourtant constituer une tête de chapitre de nos préoccupations.

Nous vivons actuellement une période où s'opère une véritable mutation des sociétés humaines et de la civilisation, comme le dit avec tant de perspicacité Louis Armand. Il convient donc de regarder en avant et de s'engager résolument vers un avenir que nous voulons souhaiter prospère pour tous ceux qui sauront faire preuve d'initiative et qui seront persévérants dans l'effort.

Or, en l'occurrence, l'initiative est une nécessité pour l'industrie horlogère. Pourquoi faut-il que tous les milieux intéressés ne semblent pas avoir compris que nous sommes à la veille de profonds bouleversements ? Ils restent sourds aux appels lancés en faveur de la concentration, de la mise en commun des moyens techniques et commerciaux et lésinent sur les sacrifices à consentir pour la recherche. Espérons qu'à l'heure où l'on établit les bilans, ils reviseront leur politique. C'est le dernier moment.

ADIJ.